



affiché le 18/12/24

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE
N° 2024 / 227**

Nombre de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 20
Exprimés : 22

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 10 décembre 2024.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Pascal LENOIR, Sylviane TOULON, Gaëlle BENOIT, (adjoints), Bahya BAILICHE, Michel DROUVILLE, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER Jeanine, CALCIO GAUDINO, Marie-Laure BOIZOT, Sophie DUFIT, Guy ROY, Jean-François FICHOT, Nicole ELBACHIR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Silvia LARRANDART, Dominique AGUILAR, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM.

Absents représentés : Bernard CLEMENT, Jocelyne PION.

Absents : Lucas MANUEL, Stéphane GRILLET, Chantal PRIEUR, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Gilles BARJOU.

Nomenclature @CTES : Commande publique / Autres types de contrats

CULTURE

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TONNERROIS (CDET) POUR L'UTILISATION DE CHEQUES « KDO » AU CINEMA-THEATRE LE CYCLOPE

- Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que le Centre de Développement Économique du Tonnerrois (CDET) met en place des chèques Kdo et qu'il est souhaitable de pouvoir les accepter pour les entrées au Cinéma-théâtre Le Cyclope ;
- Considérant que la municipalité souhaite répondre favorablement à cette demande du CDET ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide	Pour : 22
	Contre : 0
	Abstention : 0

- D'autoriser le Maire à signer la convention, ainsi que tout avenant, aux conditions suivantes :
 - o Durée : 1 an à compter de la signature de la convention, reconductible 3 fois ;
 - o Montant :
 - refacturation au CDET de 5€/chèque Kdo présenté,
 - le complément sera réalisé par l'utilisateur ;



Pour extrait conforme,
Cédric CLECH,
Maire de Tonnerre